

## **Conseil municipal 19 janvier 2017 SAINT-DÉSERT**

### **Étaient présents**

Daniel CHRISTEL, Élisabeth LÊ-GERMAIN, Jean BEAUVICHE, Marie-Édith GROISON, Gilbert BENAS, Frédéric BOURNE, Odile DALIA, Julie PELLETIER, Sylvie WATTEBLED, Eric DAVANTURE, Aude NOËL.

### **Était représenté**

Richard DRILLIEN par Elisabeth LÊ-GERMAIN

### **Délibération n°1 : Tarification 2018 salle des Rocheriaux et salle des Barigas**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer les tarifs de location de la salle des Rocheriaux et des Barigas pour l'année 2018.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **FIXE** comme suit les tarifs de location des salles pour l'année 2018.

#### **SALLE DES ROCHERIAUX à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018:**

- Location week-end pour les habitants de Saint-Désert : **355,00 €**
- Location week-end pour les habitants avec annexe salle des Barigas : **435,00 €**
  
- Location week-end pour les personnes de l'extérieur : **510,00 €**
- Location week-end pour les personnes de l'extérieur avec annexe salle des Barigas : **610,00 €**
  
- Forfait chauffage : **130,00 €**
- Location du vidéoprojecteur : **60,00 €**
- Journée commerciale : **210,00 € + forfait chauffage 80,00 €**

#### **SALLE DES BARIGAS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018**

- Location week-end pour les habitants de Saint-Désert : **155,00 €**
- Location week-end pour les personnes de l'extérieur : **210,00 €**
  
- Forfait chauffage : **60,00 €**
- Journée commerciale : **110,00 € + forfait chauffage 50,00 €**

### **Délibération n°2: Centre de loisirs : tarification 2017 de la sortie neige**

Exposé de Madame Elisabeth LÊ-GERMAIN, Adjointe au Maire en charge de la jeunesse :

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer la participation financière des familles pour la sortie aux Rousses du 21 février 2017 dans le cadre des activités du centre de loisirs.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **FIXE** comme suit les tarifs pour la sortie aux Rousses du 21 février 2017 dans le cadre des activités du centre de loisirs :

- 1 Enfant seul : tarif en fonction du coefficient familial :

0 à 500	501 à 600	601 à 655	656 à 720	721 à 810	811 à 1000	Plus de 1000
9,60 €	11,52 €	13,82 €	16,59 €	19,91 €	23,89 €	<del>26,00 €</del>

- 1 parent + 1 enfant : **56,00 €**
- 1 parent + 2 enfants : **78,00 €**
- 1 parent + 3 enfants : **100,00 €**
- 1 adulte seul : **34,00 €**

- **DIT** que le transport et le repas chaud sont inclus dans ce tarif.

### Questions diverses

#### ⇒ Aménagement des locaux de la mairie

Le bureau du Maire sera transféré dans l'ancienne bibliothèque. L'actuel bureau du Maire accueillera un poste de secrétariat. L'étage de l'ancienne bibliothèque sera transformé en bureau administratif dédié aux responsables techniques Christine LATOUR et Olivier FRÉAUX, à la directrice du centre de loisirs Sandy KOLLY et à l'animatrice de la médiathèque Cécilia GUILLEMAIN. Tous ces aménagements sont en cours et réalisés par les agents communaux.

#### ⇒ Information PLUI par le Vice-Président du Grand Chalon

Monsieur Dominique JUILLOT présente aux membres du Conseil Municipal l'avancée de la procédure de mise en place du PLUi.

#### ⇒ Conventions médiathèque

Les communes de Jambles et Rosey ont accepté de s'associer par conventions à la médiathèque de Saint-Désert. Elles participeront à hauteur de 1 € / habitant.